

INFORMATION

CORONAVIRUS  
COVID -19



**Objet : Informations sur la fin de l'état d'urgence sanitaire**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je reviens vers vous personnellement afin de vous informer comme vous avez pu en avoir la connaissance par les actualités nationales, que le régime d'exception créé pour lutter contre l'épidémie liée à la COVID-19 a pris fin le 31 juillet 2022.

En pratique, à compter du 1<sup>er</sup> août 2022, la présentation d'un pass sanitaire ne vous sera plus demandé lors de vos visites.

Concernant le port du masque, en raison de la fragilité des personnes accueillies et du niveau de circulation actuel du virus, **le port du masque reste très fortement recommandé.**

Cette recommandation concerne les professionnels, les résidents et les visiteurs, dans l'ensemble de l'enceinte de la résidence.

Bien sûr si la circulation virale à la Covid-19, était constatée par test positif auprès des résidents et personnels, nous serions amenés à revenir à des mesures antérieures afin d'endiguer la propagation du virus. Auquel cas je vous en ferai une information détaillée.

En tout état de cause les gestes barrières doivent continuer à être respectés par les résidents, professionnels et visiteurs extérieurs, quel que soit leur statut vaccinal, notamment l'aération des locaux et le lavage des mains.

Soyez assuré (e) Madame, Monsieur, que toute l'équipe de la résidence reste entièrement dévouée à la prise en charge des résidents et est ravie de ces allègements pour le confort de vie de tous.

Très sincèrement,